

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON DU 24 AVRIL 2006

Secrétaire : Bénédicte GUILLON.
Absente excusée : Dominique SBRAVA.
Démissionnaire : C. CHAVASSIEUX.

Monsieur CARRA Didier donne lecture du rapport annuel 2005 du Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais.

Délibération pour approuver le cahier des charges et devis pour l'entretien de la salle des fêtes avec l'entreprise CLN qui continuera la prestation fixée à 75 €HT.

Délibération pour attribution des prix aux lauréats du concours des maisons fleuries 2005 :

- 35 €aux 1^{ers} de chaque catégorie,
- 15 €aux 2^{èmes} de chaque catégorie.

Délibération pour signature d'une convention avec France Télécom relative à l'enfouissement des lignes téléphoniques. Le montant à payer par la commune est de 1 054 €HT.

Délibération pour attribution de subventions aux généalogistes de la Vallée du Gier de 100 €et au Sou de l'Ecole une subvention de 350 €sera reconduite sous réserve que les comptes soient communiqués en mairie.

Délibération pour embauche d'une personne pendant le congé maternité d'Irène VILLARD.

Pour la maison des religieuses, un prêt de financement est élaboré par la Caisse d'Epargne. Monsieur le Maire a négocié et obtenu deux dotations parlementaires de 20 000 euros : une par l'intermédiaire de Monsieur le Sénateur BUFFET, l'autre par Monsieur le député FENECH. La partie proposée en location à des associations se précisent, même si toutes les associations ne veulent pas se délocaliser.

Le 25 avril, le plateau des amendes de police 2005 face au chemin des Garennes va se réaliser. Les véhicules seront déviés le temps nécessaire aux travaux.

Le Conseil Municipal s'est réjoui de la visite de la salle des fêtes aux particuliers qui s'est déroulé le samedi 22 avril.

La visite de sécurité par le Service Départemental d'Incendie et de Secours a eu lieu le 24 avril 2006.

Le Conseil Municipal n'apprécie pas la négligence des citoyens qui déposent leurs ordures, articles ménagers, cartons entre les bacs de tri du parking de la Traverse. Les déchetteries sont ouvertes à la disposition de tous et gratuite pour les particuliers.

Un devis a été demandé pour la restauration de murs en pierres.

Les cantonniers vont mettre de l'enrobé à froid sur les chemins.

Monsieur le Maire indique qu'un bac de récupération des vêtements et chaussures sera bientôt mis en place dans la commune.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à être présent le 7 mai à 11h30 au Monument aux morts.

La Fête des mères aura lieu le 28 mai à 11h00 à la salle des fêtes.

Monsieur Pierre THIOLLIER nous informe que les religieuses font une vente de mobilier le samedi 27 mai.

Monsieur Nary KEO KOSAL nous précise qu'un passage des jeunes en VTT se fera le vendredi 30 juin dans le cadre du week-end « suis le mouv » 30 équipes de 4 sont inscrites et elles recevront un badge réalisé par Nary.

Monsieur Georges GRATALOUP indique qu'une assurance a été prise pour la charte des utilisateurs des matériels de réparation des livres à la médiathèque et pour Barbara quand elle utilise sa voiture personnelle pour emmener des jeunes.

Pour le tournoi de foot des pompiers de Saint Martin en Haut du 27 mai, une coupe sera achetée et offerte comme tous les ans.